

AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 18-143861

Date d'envoi au service éditeur : 09/11/2018
 Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 09/11/2018 au 07/12/2018

Avis faisant référence à cette annonce (0) :
 > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
 > Créer un avis de résultat de marché
 > Créer un avis d'annulation
 > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché**Avis d'appel public à la concurrence**

Département(s) de publication : 76
 Annonce No **18-143861**
 Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Mont-Saint-Aignan.
 Correspondant : Mme le maire, 59 rue Louis Pasteur B.P. 128 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex, tél. : 02-35-14-30-00, poste 3071, télécopieur : 02-35-14-30-90,
 courriel : mairie@montsaintaignan.fr adresse internet : <http://www.montsaintaignan.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.
 Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : location avec option d'achat (Loa) et maintenance de photocopieurs pour les services municipaux, le CCAS et les écoles de Mont-Saint-Aignan. 4 lots.

Type de marché de fournitures : location.
 CPV - Objet principal : 30121100.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché a pour objet la location avec option d'achat, l'installation et le maintien en bon état de fonctionnement (maintenance) pendant toute la durée du marché de 4 photocopieurs multifonctions couleur et 10 photocopieurs multifonctions noir et blanc dont les caractéristiques techniques sont définies en annexe dans le CCTP (les modalités relatives au retrait du cahier des charges figurent à même cet avis).

Le présent marché est divisé en 4 (quatre) lots.

Les variantes sont autorisées sur les 4 lots. Le candidat souhaitant proposer une variante devra obligatoirement avoir répondu au préalable à la solution de base *Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les différentes prestations comprises dans le marché sont décrites comme suit :

- l'enlèvement sur plusieurs sites de l'ancien matériel et sa destruction ;
- le déplacement d'un appareil propriété de la ville vers un autre site (et sa reconnexion) ;
- le déplacement de deux appareils propriété de la ville vers deux autres sites (et leur reconnexion) ;
- la livraison, l'installation et la mise en service de nouveaux copieurs sur plusieurs sites ;
- la formation apportée au personnel ;
- la maintenance du matériel ;
- la livraison en temps et en heure de consommables sur plusieurs sites.

Tous les lots sans exception portent sur du matériel neuf. Le prestataire attestera qu'il n'a jamais été utilisé antérieurement.
 Les volumes estimés sont définis dans le cadre de la rubrique "lots".

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : des options sont prévues et décrites au sein du CCTP.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r février 2019.

Cautionnement et garanties exigés : sans objet pour cette consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations financées sur les ressources propres de la Collectivité.

Le délai de paiement, par virement administratif, est fixé à 30 jours * :

* Références :

- article 59 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- articles 110 à 121 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les pièces demandées dans le cadre de la rubrique "justifications" feront l'objet d'un examen visant à vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle des soumissionnaires, leurs capacités économiques, financières, techniques et professionnelles.

Nb : Les interdictions de soumissionner sont définies dans le cadre de l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatives aux marchés publics.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : attestations d'assurance.

conformément à l'article 49 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les candidats ont la possibilité de présenter leur candidature via le Document Unique de Marché Européen (Dume) qui peut être renseigné en ligne sur le site suivant :

<https://ec.europa.eu/tools/esp/filter?lang=fr>

Si le candidat utilise les capacités d'entités tierces, il devra remettre son DUME ainsi qu'un DUME pour chacune des entités tierces.
En cas de groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement devra remettre son DUME.
Dans le cadre d'un marché alloué, un DUME devra être déposé pour chacun des lots.

Le candidat a également la possibilité de mettre à disposition les documents demandés par le biais d'un espace de stockage numérique dont l'accès est gratuit.
Pour ce faire, il indiquera clairement, dans la lettre de candidature numérisée (Dc1) qui sera remise lors du dépôt du pli, l'adresse électronique et les éléments de saisie permettant au pouvoir adjudicateur d'avoir accès aux documents demandés au titre de la candidature.
A ce titre, la Dc1 ne peut être mise à disposition sur un espace de stockage numérique. Elle doit être transmise selon les modalités de remise des candidatures prévues à même cet article.

De la même manière, la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner et le jugement de redressement judiciaire, visés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, n'ont pas vocation à être communiqués par le biais d'un espace de stockage numérique.

S'agissant des pièces énumérées à fournir obligatoirement par l'attributaire, ce dernier devra également transmettre les modalités de consultation de ces attestations sur l'espace de stockage numérique dans lequel il les a déposées.

Le candidat veillera à ce que tous les documents réclamés dans le cadre de cette consultation soient bien à jour.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :
NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- coût d'utilisation, seront pris en compte et analysés dans la notation les loyers des machines, le coût à la copie, et le coût de rachat des machines en fin de contrat. : 45 %;
- valeur technique de l'offre, elle sera appréciée au regard de l'adéquation entre le matériel proposé et les besoins exprimés. la notation technique inclura également les tests que pourrait réaliser le service informatique de la ville sur les machines du candidat, à partir de ses propres fichiers. : 35 %;
- développement durable, il sera évalué au regard du bilan éco-énergétique du matériel proposé. : 10 %;
- délais de remise en service (maintenance) et de livraison. : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 décembre 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018MSAMAPA25.

Renseignements complémentaires : renseignements administratifs et techniques Complémentaires :

Afin de garantir la transparence de la procédure, les demandes de renseignements complémentaires s'effectueront sur la plateforme de dématérialisation mentionnée ci-dessus, dans la rubrique prévue à cet effet. Les questions et les réponses seront ainsi visibles de tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation. Il est impératif de s'identifier sur la plateforme pour bénéficier de ce service et de se tenir par la même occasion informé de l'évolution de cette consultation.

Les dernières questions devront être posées au plus tard pour le 03/12/2018, 12 heures. Les réponses

Seront transmises au plus tard le 05/12/2018.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le retrait du dossier de consultation s'effectue sur la plateforme de dématérialisation utilisée par la ville de Mont-Saint-Aignan :

<http://www.achatpublic.com> (référence 2018msamapa25).

L'Adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_1lmBBt460a&v=1&selected=0

Pour tout renseignement téléphonique concernant ces réponses électroniques, contacter le : (+33) 8 92 23 21 20 ou par email : support@achatpublic.com.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidats devront transmettre leur pli via la plateforme de dématérialisation <http://www.achatpublic.com> (référence 2018msamapa25).

L'Adresse mise à disposition des entreprises pour répondre par voie dématérialisée est la suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_1lmBBt460a&v=1&selected=0

Les offres qui seront remises, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus, ne seront pas retenues.

Les candidats remettront leurs offres impérativement avant la date et l'heure fixées au présent règlement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 novembre 2018.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, télécopieur : 02-32-08-12-71.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché jusqu'à la conclusion du marché et, en tout état de cause, dans un délai maximal de deux mois, à compter de la notification du courrier de rejet, conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative, assorti le cas échéant d'un référé suspension ;
- référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative ;
- référé contractuel à compter de la signature du marché conformément aux articles L. 551-13 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ;
- recours en contestation de validité du marché, conformément à l'arrêt du Conseil d'état du 16 juillet 2007 (CE, 16 juill. 2007, n° 291545, Sté Tropic Travaux Signalisation), dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

Mots descripteurs : Impression, Location (matériels), Maintenance.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - location avec option d'achat et maintenance d'un photocopieur de reprographie.

Volume estimatif sur 48 mois :

- impressions et copies couleur : 768 000 copies ;
- impressions et copies noir et blanc : 552 000 copies

Mots descripteurs : Reprographie

Lot(s) 2. - location avec option d'achat et maintenance de photocopieurs pour les services municipaux.

Concerne 2 photocopieurs multifonctions couleur et 3 photocopieurs multifonctions noir et blanc.

Volume estimatif sur 48 mois :

- impressions et copies couleur : 250 800 copies ;
- impression et copies noir et blanc : 1 660 000 copies

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 3. - location avec option d'achat et maintenance de photocopieurs pour le CCAS.

Concerne 1 photocopieurs multifonctions couleur et 2 photocopieurs multifonctions noir et blanc.

Volume estimatif sur 48 mois :

- impressions et copies couleur : 185 000 copies ;
- impression et copies noir et blanc : 905 000 copies

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 4. - location avec option d'achat et maintenance de photocopieurs pour cinq écoles de la ville.

Concerne 5 photocopieurs multifonctions noir et blanc.

Volume estimatif sur 48 mois :

- impression et copies noir et blanc : 1 800 000 copies

Mots descripteurs : Impression